

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

Le CONSEIL MUNICIPAL , légalement convoqué , s'est réuni sous la présidence de M Fonverne Jean-Marc .

Présents : Mr FONVERNE , Mr QUINET , Me BUCH , Mr POHU , Me BALLARD , Me DELHAU , Me BOUSSARD , Mr RABANY , Mr BRESSON , Mr LANDRY , Me BURCKEL .

Absente : Me POISSONNET pouvoir à Mr FONVERNE .

Secrétaire de séance : Me BOUSSARD .

Approbation du procès verbal du 02/12/2015 .

RPI Cossaye/ Lucenay /Lamenay/ St Germain

Intervention d'une délégation de parents d'élèves en début de séance faisant part de leurs inquiétudes suite à l'annonce par l'académie de suppression d'un poste d'enseignant sur le RPI à la rentrée prochaine .

Lecture d'une motion adoptée à l'unanimité , envoyée à la préfecture .

LOTISSEMENT

- compte administratif 2015 Fonctionnement dépenses : 56 270,04 €
recettes : 65 730,04 €
Investissement dépenses : 35 010,04 €
recettes : 21 260,00€
- compte de gestion 2015 identique au compte administratif .

Délibération acceptant le compte de gestion du percepteur (9 pour , 0 abstention , 0 contre)

- affectation du résultat adoptée à l'unanimité .
- Budget primitif 2016 Fonctionnement équilibré à 40 460,00 €
Investissement équilibré à 21 300,00 €
adopté à l'unanimité .

ASSAINISSEMENT

- compte administratif 2015 Fonctionnement dépenses : 53 962,90 €
recettes : 51 917,81 €
Investissement dépenses : 70 916,58 €
recettes : 114 502,02 €
- compte de gestion 2015 identique au compte administratif

Délibération acceptant le compte de gestion du percepteur identique au compte de la commune . (9 pour , 0 abstention , 0 contre)

- affection du résultat

La section de fonctionnement présente un déficit de 2045,09 €. Il est donc nécessaire afin d'équilibrer le budget d'augmenter les recettes par une adaptation de la taxe d'assainissement. Il est proposé d'adopter une part fixe de 20 €/foyer et de porter la taxe d'assainissement à 1,37 €/m³ (au lieu de 1,35 €/m³).

La répercussion de cette augmentation se produira en 2017.

Pour équilibrer le budget annexe assainissement 2016 une subvention du budget principal de 11 000 € est nécessaire.

Augmentation de la taxe d'assainissement approuvée par tous.

- Budget primitif 2016 Fonctionnement équilibré à 66 020,00 €
Investissement équilibré à 75 388,44 €

adopté à l'unanimité.

COMMUNE

- Compte administratif et compte de gestion 2015

Fonctionnement	dépenses : 845 845,42 €
	recettes : 1 056 441,20 €
	résultat excédentaire : 210 595,78 €
Investissement	dépenses : 194 002,15 €
	recettes : 340 736,39 €
	résultat excédentaire : 146 734,24 €

Le compte de gestion du percepteur est identique au compte administratif.

Délibération approuvant le compte de gestion et le compte administratif (9 pour , 0 abstention , 0 contre).

- Affectation du résultat 2015

Le compte administratif présente un résultat excédentaire de 210 595,78 €

La somme de 100 000 € abondera la section investissement du budget 2016.

La somme de 110 595,78 € sera reportée sur le budget fonctionnement 2016.

Affectation approuvée à l'unanimité.

- Taux d'imposition , taxes locales 2016

taxe d'habitation

taxe foncier bâti

taxe foncier non bâti

Elles restent au même taux qu'en 2015

- Budget primitif 2016

Fonctionnement équilibré à 1 007 392,78 €

Investissement équilibré à 327 770,24

approuvé à l'unanimité .

- Subventions 2016

Les dotations de l'état ne sont pas connues actuellement ,le montant est estimé avec une baisse / 2015 .

Pour finaliser les travaux à la salle polyvalente (sas d'entrée et toilettes mises aux normes handicapées) notre demande de DETR de 60% du montant n'a pas été acceptée , seulement 30% du montant ont été accordés .

Pour le pont des Lheurtets dont l'estimation des réparations s 'élève à 63 173 € nous demandons une subvention DETR à hauteur de 40% . Une somme de 6 000 € d'enveloppe parlementaire nous a été allouée . Ces travaux importants ne pourront être réalisés qu'avec des aides .

- Résiliation adhésion E-bourgogne

Cette adhésion (1208 €) ne nous servant pas , décision est prise à l'unanimité de résilier ce service .

- Reprise de concession au cimetière communal

Une personne nous demande de reprendre une concession pour une somme de 240 € . Décision approuvée à l'unanimité .

Au cimetière communal 2 columbariums (12 places) ont été installés , 10 tombes ont été relevées en 2015 .

- Recrutement d'agents non titulaires pour remplacement

Délibération prise à l'unanimité pour l'autorisation à J M Fonverne l'autorisation de recruter en cas de besoin des agents non titulaires pour effectuer des remplacements .

- Questions diverses

- logements communaux :Le logement des Mouroux sera loué le mois prochain après sa rénovation . Le logement du presbytère , toujours en travaux pourra être loué au 2eme semestre . Un logement des écoles va se libérer et nécessitera une rénovation surtout au niveau cuisine et salle de bains .
- La convention des associations a été signée par toutes les associations .
- Les entretiens annuels du personnel communal auront lieu courant mai 2016 .
- Eurovia a payé la facture concernant les malfaçons constatées aux Mouroux suite aux travaux d'assainissement .
- Les devis (Entreprise Marsonni ?) concernant les travaux de voirie ont été signés .
- L' enfouissement des lignes électriques puis la réfection des routes sont prévus aux Mouroux .
- Un arrêté préfectoral permettra l'intervention d'un louvetier pour la destruction des corbeaux .
- J M Fonverne a participé à la manifestation contre les suppressions de poste dans les écoles le 14/03 à Nevers .

- Depuis le 01/01/2016 JM Fonverne occupe le poste de 4ème vice président au sein de la communauté de communes
- Les caissons pour les défibrillateurs sont arrivés . Un sera installé à la porte d'entrée des écoles dans la descente du stade , une sonnette sera également mise à la porte des écoles pour avertir car la porte doit être fermée .

Fin de séance à 20h45 .